

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

L'an deux mil six

En exercice : 15

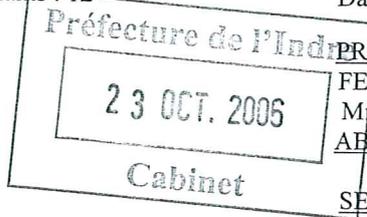
Le 13 octobre 2006

Présents : 12

Le Conseil municipal de la commune de NEUVY-PAILLOUX
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

Votants : 12

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NUGIER Guy, Maire
Date de convocation du Conseil municipal : 3 octobre 2006



PRESENTS : Mrs NUGIER G, ROCHEFORT J.C., JOLLIVET H
FERRET M., MICAT B, THOMAS G, PONROY G, CHAUSSON J, GODARD M
Mmes DELEIDI I, ZEAU E, TESSIER C.

ABSENTS EXCUSES : Mmes MOULINS C, M. PONROY J, M. MIJOIN J.P.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TESSIER Cécile

OBJET : Ligne grande vitesse Limoges Poitiers

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près de 1.8 million d'habitants.
- Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.
- Demande :
 - la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
 - l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

- Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le :
Publié
Le :
Le Maire,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Affiché le
Pour copie conforme :
En Mairie le 17 octobre 2006
Le Maire,

